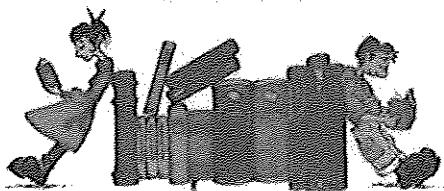


1/4 d'heure de lecture

Les services scolaires et périscolaires vont mettre en place dès la rentrée du 8 novembre dans l'école le « *Quart d'heure de lecture* » entre **13h15 et 13h30**. Il s'agit d'un moment de calme de plaisir où chacun lit ! (y compris les adultes...)

Le quart d'heure lecture



Seuls le silence et la possession d'un livre sont obligatoires.

Si des ouvrages sont disponibles à l'école, il est recommandé **d'amener un livre de la maison...** En effet, ce rituel qui aura lieu quotidiennement permettra aux lecteurs d'avancer dans leur livre tous les jours un peu plus. Pendant ce temps-là, certains élèves seront pris en charge spécifiquement par leur enseignant et en CP des adaptations particulières seront mises en place.

Donc, lundi 8 novembre,
on vient tous avec un livre !

Vous remerciant de votre coopération !
Le directeur